

Délibération : N°2023-12-06 : 51

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 6 décembre 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DOUSSON, a délibéré :

Objet : • approbation de l'attribution de subvention CVEC : PSC1.

L'attribution d'une subvention de 460 € au titre de la CVEC au bureau des étudiants pour l'organisation d'une formation PSC1 est proposée aux membres du conseil d'administration

Après échanges avec les membres du conseil d'administration, le recueil des votes est :

Résultat du vote :

Membres en exercice : 26

Membres s'étant exprimés : 19

Pour : 19 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

l'attribution d'une subvention CEVEC : PSC1 de 460€ avec 19 voix pour.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 6 décembre 2023

Le président du Conseil d'Administration
Monsieur Cyrille DOUSSON

